

FOOTBALL, DÉONTOLOGIE
ET CORRUPTION

L'ANECDOTE DATE DE L'AUTOMNE 2001, plus de huit ans après 113 l'affaire qui a marqué à jamais cet homme. Jacques Glassmann, ex-footballeur professionnel, un fier Alsacien au caractère bien trempé, est l'homme qui en mai 1993 a déclenché, en brisant la loi du silence, la fameuse affaire VA-OM qui devait être fatale à Bernard Tapie, ministre de la République, annoncé comme le probable futur maire de Marseille et présidentiable choyé par le chef de l'État de l'époque.

Ce samedi de fin octobre 2001, Glassman avait passé l'après-midi avec Christophe Bassons, ex-cycliste professionnel qui s'était, lui, ouvertement déclaré contre le dopage, au point de devoir prématurément mettre un terme à sa jeune carrière. Une rencontre organisée par *L'Équipe-Magazine* et qui devait déboucher sur une longue interview croisée dans le numéro du samedi 10 novembre entre ces deux personnages si symboliques de la résistance aux deux formes de tricherie les plus marquantes de l'univers du sport.

Ce soir-là, après avoir longuement discuté, les deux hommes se rendirent au Stade de France assister à une rencontre de l'équipe de France de football. En simples spectateurs, en amoureux restés très résolu du sport, de tous les sports. Et, tandis qu'ils montaient les marches montant à leur tribune, un jeune homme s'approcha d'eux. Tout sourire et sans aucune animosité, il lança simplement au grand Jacques : « Mais pourquoi tu ne les as pas gardés sans rien dire les deux cent cinquante mille balles... Cela aurait été tellement plus simple. » Le tout suivi d'une moue presque apitoyée comme si ce supporter de foot plaignait encore Glassmann d'avoir eu ce fameux courage de parler.

L'anecdote est malheureusement symbolique de l'état de l'opinion d'une grande partie des amateurs de foot, plus de huit ans après cette

affaire qui reste comme la plus marquante en matière de corruption sportive de ces dernières années.

Est-ce si grave, en effet, d'acheter un match de football ? Moins grave, nous dit-on, qu'un crime crapuleux ou une sinistre affaire de mœurs. La question n'est évidemment pas là. Elle n'est pas dans une comparaison absurde des crimes et délits, mais bien dans l'affirmation essentielle que le sport n'a plus aucun sens si son éthique fondamentale n'est pas respectée. Dans la charte rédactionnelle du journal *L'Équipe* telle qu'elle a été remise à jour en janvier 2000, nous définissons (article 3) comme une de nos « missions essentielles » :

« La défense de l'éthique fondamentale du sport, qui ne peut s'accommoder d'entorses à trois principes fondamentaux :

- le respect absolu des règles ;
- 114 – l'égalité des chances entre les compétiteurs ;
- l'équité des compétitions. »

C'est à ce triple titre que nous combattons toutes les tricheries qui sont la négation même de l'esprit du sport, des plus banales aux plus graves, comme la corruption et le dopage, et que nous délimitons le champ acceptable d'évolutions liées notamment à des raisons économiques.

Tricher, en football, cela commence, triste banalité, par un attaquant qui plonge dans la surface de réparation adverse alors qu'aucune faute n'a été commise contre lui dans le but d'obtenir illégitimement un penalty ; cela continue, anecdote fameuse, par un but de la main, « la main de Dieu » plaidera son auteur, de Diego Maradona, but qui propulse, illégitimement encore, l'Argentine vers un deuxième titre mondial en 1986 ; et cela se finit, tout au bout de cette chaîne de la triche, par l'affaire VA-OM, qui rend tout aussi illégitime le titre de champion de France 1993 de Marseille, titre qui lui sera finalement retiré, laissant une étrange ligne blanche sur les palmarès du football français.

Un bref rappel des faits à ce propos : le 19 mai 1993, trois joueurs de l'US Valenciennes, Christophe Robert, Jorge Burruchaga et Jacques Glassmann sont contactés par les dirigeants de l'Olympique de Marseille, à la veille du match qui doit opposer ces deux équipes en championnat de France de division 1 (36^e journée), afin qu'ils lèvent le pied le lendemain soir. À six jours de la finale de la Coupe d'Europe que l'OM de Bernard Tapie doit disputer (et va gagner) contre le Milan AC de Silvio Berlusconi à Munich, l'objectif est surtout d'obtenir une soirée tranquille plus qu'un résultat. Mais le résultat, justement, est le même : il s'agit à n'en pas douter d'une tentative de corruption. Lancée quelques

jours plus tôt sur le fameux *Phocea*, le superbe yacht de Tapie, en présence de certains joueurs emblématiques de cette équipe par ailleurs formidable qu'est alors l'OM, l'opération a été principalement menée par le directeur général du club, Jean-Pierre Bernès, et l'un des joueurs, Jean-Jacques Eydelie. 250 000 francs ont été proposés aux trois joueurs. Et acceptés... Sauf par Glassmann qui, non seulement refuse de marcher dans la combine, mais en plus s'en ouvre auprès de son entraîneur, le Yougoslave Boro Primorac.

Dès la mi-temps de ce match, l'affaire éclate au grand jour et aboutira quelques mois plus tard à la chute fracassante du système Tapie (première version), au terme de rebondissements innombrables et parfois assez grand-guignolesques, comme le record de vitesse établi par le député-maire de Béthune, Jacques Mellick, ex-ministre lui aussi : Paris-Béthune en cinq minutes chrono... Une drôle de performance, même en Safrane turbo ! Grâce à la pugnacité du président de l'époque de la Ligne nationale de football (LNF), Noël Le Graët, actuel maire de Guingamp, qui porta plainte devant la justice pour éviter que le monde du foot n'enterre l'affaire (une fois de plus ?), et à l'habileté du procureur de Douai, Éric de Montgolfier, qui osa résister aux multiples pressions au tout début de la procédure, l'affaire devait aller à son terme, aboutissant à un (double) procès où tous les acteurs devaient confirmer la réalité de cette accusation de corruption.

115

Pourtant, aujourd'hui encore, il se trouve une grande partie (majeure ?) des amateurs de ce sport, et pas seulement les *aficionados* du club phocéen, pour mettre en doute la réalité de cette corruption. Comme s'ils préféreraient ne pas savoir... Il me revient en mémoire à ce sujet une anecdote assez savoureuse. Quelques jours après que le président de la LNF eut porté plainte et alors que le monde du foot s'insurgeait et prenait largement position derrière l'OM en tentant de minimiser absolument cette affaire – sur l'air connu du « qu'est-ce que c'est que 250 000 francs quand on a des millions ? » –, je devais recevoir en tant que directeur de la rédaction de *L'Équipe* une lettre du président d'une ligue (régionale) de la Fédération française de football (FFF), devenu depuis un éminent personnage des plus hautes instances de ce sport, me demandant de faire savoir au plus vite à nos lecteurs que la méchante ligue qui avait porté plainte contre ce pauvre OM n'avait absolument rien à voir avec la sienne ! Courage et solidarité, quand tu nous tiens...

Il faut évidemment savoir que cette affaire VA-OM, si elle fut la seule à aboutir à une instruction publique, ne devait malheureusement pas être le seul cas troublant de ces années-là. Car, tant à l'époque du

« grand Bordeaux » des années 1980, présidé d'une main de fer par Claude Bez, un fidèle de Jacques Chaban-Delmas, qu'à celle, dans le mouvement, du « grand OM » que Gaston Deferre avait confié à Bernard Tapie, les doutes sur la probité de certains comportements autour de ces clubs ont été nombreux. Lors de l'instruction sur les comptes de Bordeaux, il fut un moment question de sommes ou avantages (notamment féminins) attribués aux arbitres lors des matches de Coupe d'Europe. Et certains managers très influents (notamment l'un d'entre eux, venu de l'ex-Yougoslavie, très connu) firent d'étranges révélations à ce sujet. Quant à Marseille, le club se retrouva de nombreuses fois au centre de polémiques ou de confidences troublantes. Au point que le procureur de Montgolfier avait eu cette fameuse formule à propos des nombreuses erreurs commises à Valenciennes par les dirigeants de l'OM : « Je me demande juste s'ils les ont faites sous la force de la bêtise ou sous la force de l'habitude. » Mais jamais il ne fut possible de dépasser le stade des doutes ou, pire, des rumeurs.

La disparition de Claude Bez, lâché quasiment par tous, et le changement d'époque, notamment sur le plan politique local, devait aboutir à ce que la quasi-totalité de ces affaires se perdent en route. Sauf une, évidemment. À cause de Jacques Glassmann, l'homme qui ne pouvait « pas accepter qu'on [lui] propose de l'argent pour lever le pied. C'était impossible d'accepter cela. C'était même impossible d'admettre qu'on ait pu le [leur] proposer. Oser cette manœuvre revient à mépriser le sport. À accepter l'injustice. Et [lui], [il] ne supporte pas l'injustice. »

La justice lui en a donné acte en condamnant, assez lourdement, les auteurs de cette tentative de corruption. Car il convenait de montrer à tous que malgré la relative « minceur » des sommes en jeu, le principe qui avait été bafoué était bien essentiel. Pourtant il se trouve encore aujourd'hui des dirigeants « responsables » du foot, comme le nouveau président délégué de l'OM, Étienne Ceccaldi, ex-magistrat et ex-préfet, pour méconnaître la portée d'un tel jugement : « VA-OM, on en pense ce qu'on en veut, mais est-ce qu'il était normal et juste que pour 200 000 francs (NDLR : *n'allons pas chipoter pour 50 000 francs*) donnés à des joueurs, on condamne la personne censée les avoir donnés ou qui était au courant qu'on les avait donnés, à huit mois ferme ! Si on appliquait cette règle à tous les hommes politiques qui sont responsables de détournements, ils seraient tous en prison pour trente ans. » Épatant, non ?

Pour une affaire VA-OM révélée, il y en a eu quelques autres enterées. C'est une quasi-certitude que nous possédons même s'il est sans doute très abusif de penser que la corruption est une pratique courante

en matière de football de haut niveau. Pour ne pas remonter à la nuit des temps et ne parler que des trois décennies écoulées, les grandes affaires « connues » de ce type sont relativement peu nombreuses en fait. La plus célèbre est celle dite du Toto Calcio, l'ancêtre italien de notre Loto Foot, à la fin des années 1970, où des matches avaient été arrangés pour permettre à des parieurs de ramasser de grosses mises à ces concours de pronostics. Les principaux inculpés furent alors le Milan AC – qui n'appartenait pas encore à Berlusconi – et Pérouse dont le plus grand joueur, Paolo Rossi, paya de deux ans de suspension sa participation à cette combine mafieuse. Dans le même genre, il y eut l'affaire des matches anglais truqués pour cause de paris clandestins en Asie dont le plus fameux inculpé fut le gardien du FC Liverpool, Bruce Grobelaar, convaincu d'avoir vendu des matches pour cette bien mauvaise cause. Citons encore une série d'affaires de matches achetés en Belgique, notamment par des joueurs du Standard de Liège, pour favoriser une autre équipe cette fois-ci, affaire dans laquelle fut notamment puni un grand joueur belge, Éric Gerets.

117

Assez classiques également, les « petits arrangements entre amis » qui poussent deux équipes qu'un même résultat arrange à manipuler conjointement un match. L'exemple le plus sinistre du genre est évidemment le fameux match entre l'Allemagne et l'Autriche à la Coupe du monde 1982. Un match nul qualifiait les deux équipes, la victoire de l'une ou l'autre la qualifiant, mais permettant également à la valeureuse équipe d'Algérie (qui avait battu l'Allemagne) d'atteindre le deuxième tour de la compétition. Résultat : un simulacre de match, conclu, évidemment, par un score nul. Une pure honte. D'autres exemples plus récents et bien moins graves illustrent ce genre de situation, comme un certain Monaco-Leverkusen d'il y a quelques années où les deux équipes arrêtaient totalement de jouer dans les dernières minutes, les Monégasques se passant la balle dans leur camp sans être aucunement inquiétés par leurs adversaires aussi satisfaits qu'eux du résultat. À tous les niveaux de la pratique du football, de la Coupe du monde donc jusqu'aux plus modestes divisions, ce genre de pratiques a forcément lieu, rarement mais régulièrement.

Plus rares sont évidemment les matches arrangés pour des raisons politiques, le plus tristement fameux étant celui qui opposa l'Argentine au Pérou, lors du Mondial de 1978 en Argentine. Il fallait que les locaux marquent au moins six buts pour se qualifier pour la finale. Et le gardien Quiroga fit tout ce qu'il fallut pour les encaisser, sur ordre sans doute des responsables politiques des deux nations d'Amérique du Sud.

Continent où, notamment en Colombie, les incidents dramatiques de ce genre – on pense aussi aux cas de joueurs dont un membre de la famille est enlevé pour les obliger à obéir – sont plus nombreux qu’ailleurs. Tous les régimes dictatoriaux cependant ont connu de telles pratiques. Ainsi en Roumanie, sous le règne des Ceaucescu, l’équipe fétiche du fils aîné bénéficiait régulièrement d’arbitres aux ordres et d’adversaires « conditionnés » par la *Securitate*...

Dans un autre registre, il faudrait ranger un certain nombre de dossiers épars concernant des achats ou tentatives d’achats d’arbitres. D’une troublante demi-finale de la Coupe des champions en 1984 à un joli manteau de vison offert il y a peu de temps par un président de club à la femme d’un arbitre qui révéla sur-le-champ cette proposition en s’en offusquant, les exemples abondent, même s’il s’agit le plus souvent de « petits » cadeaux qui ne visent, selon leurs auteurs, qu’à entretenir une saine amitié. Il était de notoriété publique, il y a une quinzaine d’années, que certains grands clubs étaient passés maîtres dans l’art d’organiser une « bonne réception » des arbitres lors des matches de Coupes d’Europe. Et en tiraient forcément quelques bénéfiques...

Comme dans les autres domaines évoqués plus haut, après des années 1980 plutôt tumultueuses, il semble bien que l’on soit revenu à des comportements nettement plus sains. Mais aux bonnes vieilles recettes mafieuses du temps passé (achat d’arbitres, joueurs corrompus...) ont succédé des atteintes à l’éthique plus subtiles. La forme la plus perverse de ces manipulations est celle qui s’exerce sur les joueurs trimbalés d’un club à l’autre au gré des relances financières et des intérêts de leurs managers. Que reste-t-il de l’éthique d’une compétition quand les équipes qui la disputent peuvent quasi perpétuellement échanger leurs joueurs au cours de la saison ? La tentative de l’Union européenne de réglementer le marché des transferts devrait certes permettre de limiter les surenchères financières autour des joueurs, mais malheureusement pas remédier totalement à cette dérive.

Il serait tentant de penser que l’arrivée massive d’argent, la montée des enjeux économiques et la surenchère des coûts ont facilité la généralisation de pratiques corruptrices ou assimilées. Mais il nous semble au contraire que la professionnalisation extrême soit plus souvent une garantie inverse. Certes l’obligation de résultat est de plus en plus pressante et peut logiquement amener des dirigeants à utiliser tous les moyens pour parvenir à leurs buts, mais, à l’inverse, l’exigence de transparence qui marque nombre de domaines de la vie publique et sociale

s'impose de plus en plus fortement au football. Avec des clubs cotés en Bourse, avec la surmédiation de tous les rouages du foot, il paraît de plus en plus difficile de recourir aux arrangements à l'ancienne. On aurait tort pourtant de céder à un quelconque angélisme. Ainsi, très récemment encore, des accusations très précises ont été portées par des entraîneurs et des joueurs évoluant dans le championnat de Belgique sur « les pratiques quasi mafieuses qui entourent certains matches ».

Voilà sans doute bien le problème essentiel qui se pose aujourd'hui au monde du sport et principalement du plus attractif, du plus riche, du plus médiatique de tous les sports, le football, devenu, avec son énorme volume d'argent en circulation et ses circuits économiques encore très empiriques, un formidable enjeu pour les mafias du monde entier. C'est à tous les niveaux du sport mondial, surtout les plus profitables, qu'il faut aujourd'hui craindre les volontés mafieuses de s'introduire dans le système économique sportif. Là est sans doute le plus grand danger actuel pour le sport, plein plus que la commercialisation à outrance, le rôle supposé abusif de certains sponsors ou même les relents récurrents de chauvinisme.

119

Face à tous ces périls et sans rêver pour autant d'un monde idyllique où jamais aucun match ne serait arrangé, il convient essentiellement d'essayer par tous les moyens de faire prendre conscience aux acteurs du football de l'impérative nécessité du respect de cette éthique fondamentale. En ce sens, il faut applaudir l'action menée par certains membres de la FFF et de la LNF en France qui a abouti notamment à la rédaction d'une nouvelle charte d'éthique qui commence par cette fort belle affirmation : « Le football se doit d'offrir une image exemplaire. » Puissent tous ses acteurs et tous ses amoureux en être toujours convaincus.

R É S U M É

Des « petits arrangements entre amis » à l'affaire VA-OM qui fit tomber Bernard Tapie en passant par les tristement célèbres Allemagne-Autriche ou Argentine-Pérou, il est toujours question de la même chose : la tricherie. Négation même de l'esprit du sport.